

BREIZ

le
magazine
de la
jeunesse
bretonne

N° 188 ORGANE MENSUEL DE KENDALC'H
G'HWEVRER 1974 FEVRIER

Rédaction : P. ROY, 29, rue J.-Turmel - 35000 - RENNES — Tél. 36.43.54

ADMINISTRATION - PUBLICITE
9, A. du Gal de Gaulle - 44 LA BAULE
ABONNEMENT 15 F. PAR AN
« BREIZ » - LA BAULE
C.C.P. 14467 Rennes - Le n° 1 F 50

**fidèles au passé,
conscients du présent,**

nous devons préparer l'avenir

Depuis une vingtaine d'années, la Bretagne bouge. La Bretagne de 1974 n'est plus celle du début du siècle. Mais elle n'est déjà plus celle du début du 1950 et, demain, à la fin du siècle, elle ne sera plus encore la même. La population active du secteur industriel est désormais plus importante que celle du secteur agricole ; la population urbaine a nettement dépassé la population rurale. Il est vrai que le décollage économique ne s'accompagne pas, pour autant, d'un réel équilibre dans tous les secteurs d'activité. Les progrès sont certains mais le retard est tel qu'il subsiste de nombreuses injustices et de grands déséquilibres.

Nous en sommes conscients, et sachant que ces grandes mutations connues depuis 20 ans, vont s'accélérer, il s'agit, pour nous autres Bretons, de ne pas relâcher nos efforts.

En cette année 1974, la Bretagne est effectivement à la croisée des chemins, certes sur le plan économique mais également, il faut le dire, sur le plan culturel qui, trop longtemps négligé sinon combattu par le pouvoir central, connaît un renouveau sympathique et prometteur. Par bretonnité puriste, faut-il, au nom de ce printemps culturel, refuser le progrès économique et social et se faire les chantres d'une croissance ZERO, afin de retrouver le charme de la civilisation paysanne à laquelle la Bretagne doit tant ? Je ne le pense pas et je suis même persuadé qu'en fonction de ces grandes mutations économiques et sociales vécues par les Bretons, nous devons, sur le plan culturel, non seulement nous adapter au CHANGEMENT, mais accepter et même provoquer l'INNOVATION.

Certes, il est toujours possible et parfois plus

facile de contester, mais la seule voie de la contestation, si elle est excessive, devient vite une impasse. Cela signifie nullement que la contestation n'est pas, bien souvent, une nécessité ; et, dans cette Bretagne broyée par une centralisation excessive, c'est même un devoir. L'essentiel, cependant est de ne pas subir le changement mais de le déterminer. Comment y parvenir sans l'ACTION quotidienne menée, avec réalisme et dynamisme, dans un esprit d'OUVERTURE et de PARTICIPATION ?

Que tous nos jeunes, que nos milliers d'adhérents n'hésitent pas à suggérer, eux-mêmes les nouvelles voies de CHANGEMENT qu'ils entendent explorer et les MOYENS les meilleurs susceptibles d'y parvenir, à propos de la **Promotion de la Culture bretonne** et de la **Promotion de la Bretagne**, axes essentiels de la Mission de Kendalc'h.

**Un objectif prioritaire :
DES MOYENS DECENTS
POUR LA PROMOTION
DE LA CULTURE
BRETONNE**

**Un Fond culturel breton
de 2 millions de Francs.**

Non seulement la Culture bretonne a survécu à la Centralisation abusive, mais on assiste depuis quelques années à un épanouissement extraordinaire. Ce n'est plus une minorité silencieuse telle qu'on a pu la connaître, il y a 20 ans, mais une majorité parfois bruyante qui se réclame de la Bretagne et qui exige une culture bretonne de qualité.

Kendalc'h peut, à juste titre, être fier de sa contribution apportée au service de la Promotion de cette

(Suite page 16)



YVONIG GICQUEL
le nouveau président de Kendalc'h

PAVÉ DANS LA MARE...

L'AVENIR N'EST A PERSONNE

Ainsi, selon ce que rapporte le numéro de Breiz de décembre 1973, la langue bretonne a profondément régressé depuis la fin de la guerre. Il en est de même du corse, du catalan, du gallois. Les îles Anglo-Normandes abandonnent le français, tout comme le Val d'Aoste. Les Bruxellois se francophonisent et l'italandais est mort-bond.

Le nombre des bretonnants, d'autant plus que ce breton qui disparaît est généralement un breton sous-dialectal qui ne sert que dans une aire restreinte. Je pense d'ailleurs que nous n'avons pas encore touché le fond et que nous tomberons bien au-dessous des quatre cent mille « mais bretonnants » recensés par J.-L. Borec. Mais, j'ai déjà posé la question dans ce journal, vaut-il mieux quatre cent mille bretonnants illettrés dans leur propre langue ou deux cent mille lettrés, conscients, capables de faire vivre une édition, support indispensable de la culture bretonne ? Je pense que la réponse est claire. N'oublions pas que l'hébreu était une langue morte mais que les rabbins qui la consacraient à la liturgie étaient tous des érudits.

peut groupe cohérent et amical) et feront sans doute l'individualisme plus difficile. Je ne suis donc pas pessimiste. Je ne suis pas optimiste non plus. Je dis seulement que bien qu'étant soumise à l'attaque sournoise et continue de l'état parisien, battue en brèche par l'impérialisme culturel français, la langue bretonne a néanmoins de bonnes chances de survivre.

Certes elle risque de sortir bien modifiée de l'épreuve, comme le fut le saxon en Angleterre après l'invasion normande, mais elle a désormais de bons atouts. Elle est recherchée par les déracinés, les citadins, les francophones malgré eux. Elle devient aussi une langue de prestige, les bretonnants le savent. L'histoire se répète. Il y a quelques années c'était la ruée sur la musique et la danse et la langue, dans peu de temps, la langue aura elle aussi le nombre d'enseignants nécessaires.

Qui donc l'emportera des deux forces à l'œuvre, celle de la vie ou celle de la mort ? L'avenir n'est à personne, ce qui doit être sera.

An Diskaner.

«Au Bord du Danger»

par René Pleven
Editorial du « Petit Bleu des Côtes-du-Nord » du 27 février 1968.

« Français et Breton par toutes mes fibres, je voudrais une fois de plus demander aux responsables de la politique de la France de se décider à voir grand et large en traitant des problèmes bretons. Ils en sont capables, puisqu'ils n'ont pas hésité à consacrer les sommes que l'on sait à des opérations comme la construction du Concordo, comme l'aménagement des rivages du Languedoc, comme les jeux Olympiques d'hiver à Grenoble. Ils en sont capables puisqu'ils apportent à Rennes une aide indéennable pour faire une grande métropole universitaire et de recherche.

Mais qu'ils comprennent que la Bretagne n'a jamais été une région tout à fait comme les autres. Le caractère celtique de sa population fait que la raison rationnelle n'y est pas aussi souveraine que dans le reste de la France.

Si les Bretons ont le sentiment que le système économique les condamne, qu'il prépare pour la vieille Armorique, à la vitalité jadis débordante, le sort d'un parc naturel entretenu pour la satisfaction des touristes de passage, la protestation prendra des formes imprévisibles et destructives dont le vol d'explosifs de la forêt de Loudéac n'est qu'un signe avant-coureur de plus... »

A PARAITRE INCESSAMMENT
KANOUENNOU
NEVEZ
A VRO DREGER

60 chansons nouvelles avec musique
Anjela Duval
Envig Penn-ar-c'hoad
Fanch Danno
Maria Prat
Yann Derrien.

BEGOT et Fils S.A.
79, Route de Brest
QUIMPER
TEL 25 09 33
PRES toutes marques
Lubrifiants B.P. R. S. S.
Peinture Auto COGNAC
Manutention - Brest
Toules

buhez kendalc'h

L'Assemblée Générale de Kendalc'h

C'était, le 27 janvier dernier, un spectacle réconfortant que de voir le grand amphithéâtre du Palais des Arts de Vanves occupé par la jeunesse bretonne venue participer à l'Assemblée Générale de Kendalc'h.

La séance a été ouverte, en l'absence du président Jacques Grand démissionnaire pour raison de santé, par le vice-président Pierre Roy.

Le rapport moral établi par Michel Premevoran a été lu par Jacques Mével. Il met en relief avec brio tout ce qui ne va pas en Bretagne malgré les efforts de tous ceux qui militent pour elle et en particulier les militants de Kendalc'h. Le rapport a été adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

Puis le trésorier, Pierre Roy, a présenté le rapport financier qui met en évidence l'excellence de la gestion. Comme le fait remarquer Pierre Roy, il n'est pas beaucoup d'organisations bretonnes qui puissent se flatter, comme Kendalc'h, d'avoir depuis un quart de siècle des finances en équilibre, de payer régulièrement toutes les factures et d'être parvenues à se constituer un capital immobilier (Ti-Kendalc'h) et mobilier de quarante millions d'anciens francs. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le rapport de la commission danses est fait par Jean Renaud qui rend compte de la formation des moniteurs de danses (25 week-ends de travail dans l'année) et très éloquemment élève le débat et montre le rôle culturel que doivent jouer la C.D.K., Kendalc'h et le bédéc qui doit être retiré de la faveur du public actuel pour la danse bretonne, si nous savons contrôler ce mouvement et y apporter le rôle éducatif qui nous appartient.

Le bilan de l'activité de Ti-Kendalc'h est lire par Jean-Louis Latour qui lui consacre un inlassable dévouement. Le maximum d'utilisation de Ti-Kendalc'h a été atteint cette année et les capacités d'accueil deviennent insuffisantes par rapport aux besoins. On est arrivé au moment où un agrandissement s'impose.

Le compte rendu des stages est présenté par Jean-Pierre Le Clouzeur qui a dirigé lui-même avec beaucoup de compétence ceux de Rosopiden. Ces stages aux yeux de Kendalc'h revêtent une importance capitale, non seulement à cause de la formation technique qui y est donnée, mais aussi cette « conscientisation » des problèmes bretons qui est apportée aux stagiaires pendant ces quelques jours.

Ensuite R. Le Grand fait un bref exposé sur les fêtes de l'été et sur l'activité de la coopérative Breiz.

Le journal Breiz, organe de Kendalc'h, voit le nombre de ses abonnés augmenter, ce qui est un des signes de l'intérêt que trouvent les lecteurs, et la commission culturelle a fait éditer quatre livres cette année, dont « La Géographie Economique de la Bretagne » de P.-Y. Le Rhun, qui nous est même demandé par des établissements scolaires.

Après le déjeuner, un débat s'instaure sur la discipline pendant les fêtes et sur les achats des groupes. Puis la parole est donnée à Paul Kerdellou pour qu'il explique ce qu'est Kendalc'h-Paris et les rapports étroits qu'il y a avec la Bre-

tagne, après quoi il est passé aux élections pour le renouvellement des administrateurs sortants.

Pendant le dépouillement du scrutin, J.-C. Pedron expose le problème des droits d'auteurs dans les réunions et fêtes et J.-L. Latour parle de l'influence de Ti-Kendalc'h sur les milieux étrangers au mouvement breton qui grâce à lui s'éveille à ces problèmes.

Résultat des élections :
Sont élus ou réélus : T. Galvez, Vanves ; Y. Gicquel, Josselin ; F. Goullier, Quimper ; Guillerm, St-Brieuc ; M. Quimperlé, La Baule ; Jacques Mével, Pontivy ; M. A. Provost, Plouégat ; J.-Y. Roche, Rennes ; P. Roy, Rennes.

L'Assemblée générale se termina par un bal breton plein d'entrain et une vente de signature d'écrits bretons, parmi lesquels nous avons remarqué Yann Brehille, Rigaud Galvez, Michel Philippou, Erlanig, Y. Gicquel, etc.

A l'issue de l'AG, le conseil d'administration a élu son bureau. Président, Y. Gicquel ; Vice-présidents, P. Roy et T. Galvez ; Secrétaire, M. Premevoran ; trésorier, Penne.

Amicale Kendalc'h

Les groupes Kendalc'h de Basse Cornouaille se sont réunis le 27 décembre dernier au Foyer du Jeune Travailleur de Rosopiden.

Le but de cette réunion était de permettre aux groupes de faire connaissance avec le nouvel animateur Kendalc'h, et d'autre part la Constitution éventuelle d'une Amicale dans cette région.

Étaient représentés les groupes suivants : Bagad et Cercle de Combric, bagad et cercle de Kerfeven, cercle de Borden, cercle de Quimperlé, cercle de Moelan et cercle de Châteauneuf.

Un certain nombre de cercles s'étaient fait excuser.

Après avoir évoqué toutes les possibilités qu'offre une Amicale, tant sur le plan technique (organisation de journées d'étude), que sur le plan relations entre groupes d'une même région qui trop souvent s'ignorent, le principe de la constitution d'une Amicale fut adopté à l'unanimité.

Enfin, en raison du nombre relativement important des groupes absents, il fut décidé de convoquer à nouveau les

MOUSCHOARZ ER C'HAVELL

Dugelez Breiz des Bretons des Lilas est heureux de vous annoncer la naissance de la petite NOUWENN au foyer de M. Jean-Pierre Tilly, membre du Conseil d'Administration et de Mme née Marie-Pol Le Bourdonnec, le 6 décembre 1973.

Nos amis, M. HUGHARD, président du Cercle celtique de Morlaix et Mme sont heureux de vous faire part de l'arrivée à leur foyer de MIKAEL, le 29 novembre 1973.

Hor gouzhennou a-greiz kelon d'ar genten hog hetou a vuzeh hir ho bouen d'or re viban.

HEOL WAR WALENN EURED

An Itron EUR, an Aotrou hag an Itron FRAYVALLO, an Aotrou hag an Itron Max ar Faur a zo laouen o kement dech dimezin o mab-lihan ha mab GWELTAZ AR FUR gant an Dimezell MARYZ AL LOUP.

Lidet o bet an Eureden e Hiz sautez Berhaden e Penharzh, Kempen, d'au 14 a viz Graver 1974.

Hor c'hologonek gouzhennou hog hetou o euredad d'an dud nevez.

groupes pour une Assemblée générale constitutive.

Le bureau provisoire a donc fixé cette journée au dimanche 2 février prochain à 9 h 30 au Foyer des Etangs à Rosopiden (E.T.). Cette réunion se fera sous forme de journées d'étude de danses, au programme : Révision du répertoire commun, étude de la danse comores 1974.

La Commission Danses Kendalc'h déléguera des moniteurs.

A l'issue de cette journée se déroulera l'Assemblée générale de cette Amicale. Chaque groupe se doit de présenter un ou deux membres à l'élection du bureau.

Il sera possible de prendre les repas sur place, bien vouloir s'inscrire au Secrétariat Kendalc'h au plus tard pour le 29 janvier. Prix des repas 10 F.

Nous espérons que les groupes seront vivement intéressés par cette première journée et répondront à notre appel.

TI-KENDALC'H

Dimanche 17 février à 10 heures

CAUSERIE - DEBAT

avec la participation de Yann Poupinot

Bernard Le Grand, conseiller général de Loire-Atlantique

et des groupes B 5.

Nous invitons instamment les membres des groupes à prendre part à ce débat.

L'après-midi bal breton à 15 heures

Aux Bretons et à nos amis de la Région Parisienne
Vous trouverez aux magasins de la
COOPERATIVE BREIZ, 10, rue du Maine
et ELYSES-BRETAGNE, rue de Pontieux
des conseils éclairés pour un grand choix
de disques et livres sur la Bretagne
et les pays celtiques
de même qu'un choix de
KABIGS et TISSAGES
Magasin à LA BAULE, allée des Ormeaux

Une nouvelle revue pour une Bretagne nouvelle

A l'heure où l'évolution de la situation économique et sociale et le poids croissant du centralisme politique et culturel justifient, chez les Bretons des inquiétudes légitimes, les militants du Bleu-Brug relancent, sous une forme entièrement renouvelée, une revue trimestrielle de réflexion :

LES CAHIERS DU BLEU-BRUG BRETAGNE AUJOURD'HUI

Cette revue propose :

- des dossiers qui font le point sur des sujets d'actualité ;
- des chroniques qui évoquent les problèmes au cœur des préoccupations des Bretons d'aujourd'hui ;
- une tribune ouverte à tous ceux qui acceptent un dialogue constructif ;
- des articles ou textes littéraires en langue bretonne ;
- des comptes rendus d'ouvrages politiques, économiques, littéraires et des différentes manifestations de la vie culturelle en Bretagne.

Il ne s'agit pas pour le Bleu-Brug d'imposer « sa vérité », qui ne l'empêche pas d'avoir « son opinion », mais de proposer aux Bretons un instrument de réflexion qui les rendent plus actifs devant leur information et les aide à déchiffrer l'événement.

La prise de parole est la première prise de pouvoir. Les Bretons en nombre croissant, aspirent à une maîtrise réelle de leur destin. Il faut pour cela qu'ils soient réellement informés et prennent eux-mêmes les moyens de s'exprimer en toute liberté.

Au sommaire du numéro du premier trimestre 1974 :

— Les voies du changement - Un plan mal parti - Un voyage pour rien - D'idées et de souhaits...
— En vente à COOPERATIVE BREIZ.
— Abonnement 1 an = 20 F. (Étudiant : 15 F.)

BLEU-BRUG, 5, rue Francis-Jamnes, 28200 BRIST, C.C.P. Bleu-Brug, 154130 Nantes.



(Photo MPB Yves Quentel)

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Yann-Vari Coussin, dit KQRANTIN-KEO, directeur de l'agence de presse bretonne M.P.B. avec Mlle Marie-Christine JACO, publiciste à Pont-Aven (Finistère), fille de Mme André Jacq, présidente du Comité des Fêtes de Pont-Aven et du Cercle celtique Théodore-Boitel. La cérémonie religieuse eut lieu en la charmante chapelle du XVII^e siècle de Saint-Amé de Nison, M. l'abbé Le Goff, directeur de l'école de Parc-Moor à Pont-Aven unit les nouveaux époux, et fit une émouvante homélie dans l'esprit de « Doue ha Breizh » en évoquant notamment l'exemple de l'abbé Yann-Vari Perrot, porte-étendard de cet idéal. M. l'abbé Enn, recteur

Communiqué de 'Dugelez Breiz' Breton des Lilas (Paris)

Remplissant avec une dévotion réfléchie, le comité directeur de l'association amicale des Lilas, « DUGELEZ BREIZ », a décidé de ne pas organiser, cette année, un mois de février, la nuit bretonne, dont il avait lancé, avec succès, la formule, voilà maintenant sept ans.

Les raisons de cette abstention sont les suivantes :

— Depuis de longs mois, le climat régnant dans les festoù-noz et autres manifestations bretonnes nocturnes, est devenu tel, qu'aucun organisateur ayant pour souci majeur de promouvoir une culture traditionnelle authentique, à travers ce genre de réunions, ne peut désormais laisser davantage se dégrader, en regard à l'attitude de certains, ce qui jusqu'ici constituait un moyen de fortifier l'idée bretonne, notamment parmi la jeunesse.

Il s'est instauré, en effet, depuis ces toutes dernières années, un certain nombre d'habitudes relatives de ce qu'il est convenu d'appeler « la contestation », qui transforme l'ambiance sympathique, qui était naguère en vigueur au cours des soirées véritablement bretonnes, voire celtiques, en une épreuve désagréable consistant à subvertir les valeurs, à écarter les altérations, à déstabiliser ceux qui visiblement souhaitent créer un état de violence et à tenter de convaincre, sans recourir à l'incident, les protestataires trouvant trop élevés les prix d'entrée sans d'ailleurs connaître les conditions financières d'organisation.

Cette situation, regrettable, relativement nouvelle, semble avoir pour origine la fréquentation d'une certaine clientèle, la plupart du temps non Bretonne, en tout cas totalement étrangère à l'esprit de solidarité et de militantisme qui doit être celui de tous ceux qui croient en la Bretagne, jeunes et moins jeunes.

Le comité de « Dugelez Breiz », qui se fonde, avec raison, de son action soutenue en faveur du mouvement breton, déplore vivement cet état de choses et souhaite que 1975 trouve les conditions nécessaires pour renouer avec la tradition.

DUGELEZ BREIZ

ARMOR-MAGAZINE

L'apparition de la 3^e chaîne couleurs dans notre région fait l'objet d'un dossier spécial publié dans le n° 48 d'Armor-Magazine ; Bernard Griveau y révisé notamment que Télé-Bretagne est la station qui fournit le plus de sujets d'actualité à « Inter 3 ».

Autres vedettes d'Armor-48 : un cahier spécial consacré au pays de Vitré — la nouvelle rubrique « demeures bretonnes » ; le bâtiment au 1^{er} plan des nos industriels.

Et parmi les 60 pages : les perspectives pour 1974 — pourquoi j'ai quitté le P.S.U. par Guy Caro — disléxiographie le vieux châl et Breizh — la campagne des pétitions de B = 5, etc.

(Le numéro 3 F en vente partout et B.P. 540, St-Brieuc — Abonnement 30 F - C.C.P. 2691 70 Rennes).

Le Nixon dirigeait le cérémonial de la messe avec chants grégoriens et bretons ; Veni Creator ; Kyrie, Sanctus, Adorom holl, Rouanes Koren an Arvor, et le beau cantique spécial aux mariages à Nison. L'orgue était tenu par M. Héleldan, tandis que son fils a la communion jous à la bombe ardé ou Borados.

D'on dud nevez koad a euruset hag a garantez hog hor gwellañ gouz'hennenn.

Calendrier des Veillées du Trégor 1974

Après 6 veillées données en 1973, la Troupe du S.B.T. va reprendre ses tournées qui auront lieu :

Janvier - 5, Tonquédec ; 12, Ploumilliau ; 19, Plouégat-Du-Trieux ; 26, Servel.

Février - 2, Perros-Guirec (Kerrest) ; 9, Lannion (salle Saint-Éliev) ; 16, Pommery-Jaudy ; 23, Rospez.

Mars - 2, Saint-Eloi ; 9, Plouzal ; 16, Bégard ; 23, Grâces-Guingamp ; 30, Fimal à Vieux-Marché.

Le programme, renouvelé chaque année, par la plume alerte de Maria Prat, présente trois pièces : « Hervé en l'onton », « An eil plas egle » et « Tre-Bez Maeva », en deux actes, qui met en scène Baptiste et Maïvon, les héros trégorrois bien connus de « Café du Marché ». Chansons et monologues complètent le programme.



Maria Prat

BALS BRETONS

KEMPER - 17 mars
14 - 20 h : Salle des Fêtes
de STUDI HA KOROLL
Sous l'égide d'Al Leur Nevez

CERCLE CELTIQUE DE GUERANDE

25^e ANNIVERSAIRE
le samedi 16 février à 21 heures
Salle des fêtes à Guérande

Le 3 mars à 15 heures

Salle des Fêtes de Languoux
(entrée de Saint-Brieuc)
organisé par le Cercle Celtique
de Penthièvre

BREIZ — Page 6

NIVERENN 34
C'HWEVER
1974

dibun

KAS AL LIZIRI
J.-C. BOZEC
Hent Treouergat
Gwipronvel
29290 ST-RENNAN

stourm euzkadi abaoe ar brezel

Pa voe echa a brezel e 1939, e oa bet lazhet 50.000 den en Euzkadi ha 200.000 den all o doa kuitet ar vro. Da lavarout eo, ne chome nemet an 3/4 eus ar boblañh...

Wardio 1960 eo voe gwelet un tamm e pep lec'h en Euzkadi. Su an enskivadurioù « ETA », war choaser an hentoù... « Euzkadi ha Frankiz »... « D'ar mare-se, den ebet ne suse petra e talvez, da lavarout an anv-se, Bez e oa anezhan ur bagadig, tud yaouank n'annan a oa arvu skuz gant s'ra e-vreuzioù « e chiz kozh »... Un istor kozh-douar... (1)

ETA - ur rummad nevez neuze, tud n'o doa ket kemeret drezh e brezel 1936-1939 pe n'o doa ket anavezet c'hesañ zoken. Tud a embañe gant sokalourien, met gouzout a reer pegen drezh ho ar ger-mañ.

Dont a reas buan ETA da vezañ ar strollad oberiatañ en Euzkadi hag e-fuetez holl strolladoù kuzh Bro-Spagn zoken. D'an nebeut, troas ar reas da gentañ (enskrivadurioù, troc'hoñ orjanelanoù an telen, lakout bombezennoù dirak kazernioù an archerien) e voe arvu reasont Madrid, Ar e brigadennou sokali, nevez-kroset, a stagas da herzel an dud un tammig e pep lec'h ha n'eus forzh gresk. Ar brezonoù a voe bouerev gant goarou-ober henvel ouz e ar Gestapo.

ETA a oa ret dezhañ bezañ taeroc'h ma'vav abalamour ma oa s'raoc'h e ziazez : n'eus ETA ebet e Katalonia. Emzalc'h ar Frankisted a reas n'euz dezhañ hog evel en Iwerzhon, hag evel e lec'hioù all, e yess war gresk e gresk-se niver an dud a-dreñv ar strollad.

Gouzout a ouzer ez eo rannet ETA e 2 rummad da nebeutañ, ar varkisted laboret-ho n'euz eger hini ar re all, hag ar « vroadourien » o vez graet « an dud a vrezel » a c'hloar vez. Un troc'h den henvel a euz en Iwerzhon, etre « Provisionals » hag « Officials », an IRA. Ar « vroadourien » a defe graet an taolioù vras : izhan ar c'harniser Mazans e miz eost 1968, skrapot ar c'honuil alonan, ha meur a dra c'hoazh... betek lazhdigezh ar Penn-Vinistr, an admiral Carrera Blanco. Hogen diaes eo klask divout, petra a dremen erbarzh ETA, dre ma'z eo ur strollad kuzh, evel just...



« Gadori » euskarot e 1937.

Bremañ ez eus klask en Euzkadi war ar re o deus lazhet Carrero Blanco. Daoust hag e vint kavet ? N'eus forzh penaos, ne seblant ket red an darvoudoù labourat evit gouarnamant Madrid.

(1) Gw. an MNA hag an FLN da skouer, en Algeria.

BUHEZ AL LOENED : AR BREZHONEGER

E Brezh-Izel, war ar moes, eo o c'heller en em gavour c'hoazh gant ar « Brezhoneger Kozh » (Britto Celticus Antiquus). Al leon-mañ, siwash, o so breman an arvor da vont da get.

E-doug ar bloavezhioù tremenet eo bet c'heñchet klask stumm ar brezhoneger. Gwechall e oa skad-skad al liv anezhan, met brezel an lezenn an evolution (gw. De'win) e teuas da vezañ a l'v gant al loened all a veze en o zouez, Seul d'gouezh eo neuze difoupañ ur brezhoneger. Gwez-penn-se, o vezañ ma yelon, da guezh gant ar vesh, ne c'heller ket kavout anezho eus.

Abaoe dibenn an XIXvet kantved dreist-holl eo bet chaset ar brezhoneger. Ijineo e oa bet gant industrielezh an amez-se armor modern a bep seurt : tammou koad, botere koad, saout koad b'han, peshiouro-moneiz hag all. An armoù-se a veze gweat

anezh e serbelennoù ». Breman ne vezhonnet ket implijet ken, met d'ar hec'h a reer c'hoazh anezho dismeganus. Ar vrezhoneger o so anezho loened abaf, lent hag c'hoar, e vezont lazhet buan. Armoù elektronik peurlis, ha dre c'hoar-hin gompennit, fuzuilh-skudennou a so gouest da lazhañ ar vrezhonegerien zoken ma'z iñ kluc'her an o neiz.

Bre' ez eus ivez al leon all, ar « Brezhoneger Nevez » (Britto Celticus Novus Emoyv). Emañ o chom er c'hierioù dreist-holl, hogen kavet e vez a-wechoù war ar moes ivez. Rouez eo bete vremañ, deoust d'e rivar da vont war gresk tamm-ha-tamm, mes klask kreac'h ha taeroc'h eo eget ar brezhoneger kozh. Dize-tre eo da lazhañ, peogwir e ra fac war an armoù implijet a-emp ar brezhoneger kozh.

FENTIGELLOU

Klaved e vez a-wechoù ez eo disvean an dud diwar ar maez ; hep ardoù, didro kentoc'h ne lavaran ket.

Eto va cheñch kozh Visant en tren. Ne oa en e gombod namet teir itren ; dont a reas c'hoazh hantañ dezhañ hag hen o c'houlen ouz an itronez : « Daoust hag e ra diaes deoc'h ar moget, Hromezed ? »

« Ya sur, » a respontas un itron gozh. « Neuz, » eus Visant, « e kredan e vefe gwelet-hoc'h mont en ur c'hombod all, rak emañ o vont da danañ ur c'horniad mat. »

Eto an danu breiz nevez o vont da dremen e « loar-mel » ha meste an ostal-leri en dea diskonezet o c'hambur dezho. Gwelont gwell a oa enni.

« Oh, Jalez, » a lavaras ar vrezh saouank, mantrel, « Perak ne c'hellomp ket kaout un gombur deup-ni hon-anan ? »

BREIZ — Palenn 7

★ SKINGOMZ HA SKINWEL ★

An ORTE ne respont ket !

Sofj hoc'h eus hor boa kaset d'an Antrou Marceau Long, Pennrener an ORTE ar 26.10.73, da lavaraat eo ur pennadig mat zo, ul lizher o c'houlenn un nebeut gwellañnoù er Skingomz hag er Skinwel brezhonek ha setu e oa respontet dimp ne oa ket ar gwellañnoù-se e afer hag e pede renevez ar skinec'hioù rannvroel d'ober war o zro.

Pogvir ne resevemp netra hon eus adskrivet adarre 3 sizhun zo hogen, daoust da se emañomp hepred o c'horte, en anez sur a-walc'h. Ar bastianed a zo ur perzh mat, hogen memes tra !

An Itron Plouz ne respont ket !

Goulenet hor boa digant an Itron-se n'ozon dare pepet zo, he soñj diwar-benn ar gelenndurzh divyezhek er skola-mamm, sofj hoc'h eus ivez marteze. Ma amañ ivez goude ur respont hep man a-zivout ar brezhoneg, hor boa adskrivet gant peñson war an i-ou hag abaoe e c'houlennomp !

Digant ul lenner

Goulenet ho peus alioù ul lennerien evit gouzout ha lavaroni a ra ar boan kas goulennoù niverus — evl n'ho peus graet heleg bremañ — ouz tud Paris, war a hañval, n'ho peus ket gounezet kalz tra ha tuet e vijen da lavaraat deoc'h ne dalvez ket ar boan kendelec'h gant ar scart goulennoù : lavaraat a rajen zoken e vije gwelloc'h dimp-ni brezhonegerien labourat evit ar brezhoneg, ni hon-aman, hep koll hon amzer gant tud na fell ket dezho hor seloun ha n'o deus roet dimp nemet breuznouch.

Ha koulskoude n'eo ket didalvez-krenn ar breuznouch-se : da skouer un dra ouzpenn gant armoedenn vrezhonek ar vacholouriezh : un dra vat eo ivez na vez klevet un tammig brezhoneg digant ar skingomz hag ar skinwel galle. Setu perak e kredan e vefe mat kendelec'h ar c'houlenn tra pe dra digant ur stad c'hall ; nemet pa vefe evit he heskinna,

ha lakadit da c'houlennet eus a c'hanomp-ni brezhonegerien ha n'eo ket an holl vrezhoneg gallegerien unvezh — pell aliese ! — evl ma pilje d'an dud e karg !

Met al labour pouezañ, d'am meno, hon eus ni da ober, hep skoañz ebet digant gouarnamant Paris, evit kadarnañ hor vevz ha ledan he zec'henn (oc'h en-hañ kelouennou ha levrioù : o sevel pezhioù-c'hoari ha filmoù zoken ; o kelenn) an dud, a zo bras o niver en deiz a hiziv, a fell dezho deskñ ar brezhoneg, hog all ; evise e lezimp da vevzañ a-bud ar bloavezhioù, kreñvoc'h evit gouzout m'eur a dra digant gouarnamant Breizh : skingomz arbennek evit ar brezhoneg da skouer, pe papperon ofisiel divyezhek.

E herr gouzout, dav eo deoc'h kendelec'h gant ho koulennoù, hep koll re amzer avat rak pouezañ labour a zo d'ober er mare-mañ.

B. Gadoré (Montgeron).

BREIZ — Pajenn 10

LA REGIONALISATION du pain sur la planche

Les Conseils régionaux issus de la loi du 5 juillet 1972 sont maintenant en place. Nous avons d'ores et déjà en son temps ce que nous pensions de cette loi, de ses insuffisances, mais telle quelle est, même si elle ne nous convient pas, et elle ne nous convient pas, il nous appartient d'en tirer le meilleur parti.

Non seulement le meilleur parti, mais bien nous dire que nous devons l'amender, la transformer. Aucune loi n'est intangible, et le gouvernement soit très bien que s'il trouve devant lui des gens résolus à donner à cette loi toute son efficacité et à aller au-delà des possibilités fixées par les textes, il ira au-delà.

En effet, au Congrès du M.N.R.D. à Nantes, le ministre chargé des réformes administratives, Alain Peyrefitte, a eu une intervention qui laisse la porte ouverte à des possibilités de modifications.

Après la réforme administrative de 1964, les régionalistes ont réclamé plus : le gouvernement a répondu par une décentralisation réelle cette fois, une réforme institutionnelle, celle d'aujourd'hui : la balle est de nouveau dans le camp des régionalistes.

Que veut dire cette phrase sinon que cette réforme subira des transformations si « le camp des régionalistes » réagit, et à plusieurs reprises il a insisté en la qualification de « phase transitoire ».

Déjà les réactions contre ce découpage qui ne tient pas compte des réalités ethniques, s'élevèrent. Or, quoiqu'en disent les économistes, les technocrates, les planificateurs, le sentiment d'appartenir à une famille ethnique existe, peut-être inconsciemment chez certains, mais il existe, et pas seulement en Bretagne. Le Comité de Nice (c'est nous qui prononçons le mot Comité) a nettement été amalgamé avec la région Provence-Côte d'Azur, et la Normandie n'accepte pas d'être coupée en deux ; cette partition est remise en cause actuellement.

En ce qui nous concerne, nous Bretons, cela ne peut-être qu'une phase transitoire. En aucun cas nous n'acceptons que la Bretagne soit réduite à 4 départements. Nous l'avons dit maintes fois : Nous ne voulons pas d'Ulster en Bretagne, avec toutes les conséquences qui en découleraient comme en Irlande.

En Bretagne (4 départements) le Conseil régional est donc en place et M. René Pleven a été élu Président. Nous n'avons pas à épiloguer sur cette élection, mais c'est à dessein que nous rappeller en page deux de ce journal, ses propos dans l'Editorial du « Petit Bleu des Côtes-du-Nord » du 27 février 1968.

Ces éditoriaux, comme d'ailleurs certaines pages de son livre « L'Avenir de la Bretagne », étaient prophétiques. La protestation a pris une forme violente. Que l'on se rappelle les charges de plastique contre les perceptions, cassettes C.R.S. etc., et les F.L.B.-A.R.B. continuent. La conspiration du silence, probablement par ordre, de la presse dite d'information, n'empêche pas la réalité des faits.

Le président Pleven a donc du pain sur la planche. Il connaît parfaitement la situation en Bretagne et la fonction qu'il a pris n'est pas une fonction honorifique comme dans une quelconque des autres régions. D'ailleurs ses collègues au Conseil régional, s'il voulait « noyer le poisson », se chargeraient de le ramener à la réalité bretonne, même s'ils souhaitaient ne pas le faire.

Un regret cependant, c'est l'absence de Maître Lombard à un poste de vice-président. Nous ne reviendrons pas sur l'action de Maître Lombard au C.E.L.I.B., rappelons simplement que lorsqu'un ministre rendait visite à cette Bretagne turbulente pour étudier la situation de l'emploi, les transports, les problèmes économiques, ce n'était pas la C.O.D.E.R. (organisme officiel) qu'il rencontrait d'abord, mais bien le C.E.L.I.B. (organisme non officiel) et les promesses ministérielles, pas toujours tenues, étaient faites au C.E.L.I.B. et non à la C.O.D.E.R. à qui le ministre rendait visite pour la forme.

Le Conseil régional a pour mission de contribuer au développement social et économique d'une région. Le culturel restant entre parenthèses. Il doit étudier et faire des propositions tendant à coordonner et rationaliser le choix des investissements à réaliser par les collectivités locales ; par la participation volontaire au financement d'équipement collectif présentant un intérêt régional direct. Nous pensons également que chez nous en Bretagne il devra intervenir fermement dans le problème culturel et la reconstitution de la région, la Bretagne devant retrouver ses limites historiques.

Le Conseil régional a donc un rôle important. Il nous appartient de rester vigilant et de ne pas accepter qu'il subordonne son activité aux affaires et au programme soumis par le Préfet comme la défunte C.O.D.E.R., mais bien qu'il établisse lui-même son ordre du jour. C'est au Préfet que reviendra le soin d'instruire les affaires inscrites au programme, d'en faire une véritable étude et non de les entraver.

A titre documentaire nous reproduisons ci-dessous un tableau paru dans le journal « la Croix » du 17-1-74, situant le rang de la Bretagne dans les régions de France.

	Rang
Superficie (km ²)	27 184 9
Population totale (1973) (en milliers d'habitants)	2 525,3 6
Variation annuelle entre 1962 et 1972 (+ 0,5 %)	18
Population de moins de 25 ans (1968) (pourcentage)	40,7 10
Population de plus de 65 ans (1968) (pourcentage)	13,2 11
Densité (habitants par km ²)	93 8
Population active totale en 1968 (en milliers)	1 007,6 6
Dont agriculteurs (en milliers d'actifs)	332,8 1
Dont ouvriers (en milliers d'actifs)	293,5 9
Rapport des offres aux demandes d'emploi (mars 1973) (pourcentage)	41,5 18
Superficie agricole utile totale en 1970 (milliers d'ha)	2 100,4 4
Superficie agricole utile moyenne par exploitation en 1970 (en hectares)	12,8 18
Nombre d'établissements industriels et commerciaux de plus de 1 000 salariés en 1970	22 16
Consommation d'énergie industrielle en 1971 (en millions de tonnes d'équivalent charbon)	0,8 20
Logements terminés en 1972	26 930 6
Nombre d'élèves du 1 ^{er} degré en 1972-1973 (milliers)	372,9 6
Nombre d'élèves du 2 ^e degré en 1972-1973 (milliers)	257 5
Nombre de baccalauréats délivrés en 1972	9 815 5
Salaire annuel moyen (hommes et femmes) en 1970 (en francs)	13 235 19
Pourcentage des machines à laver par ménage (1972)	53,3 21
Pourcentage des automobiles par ménage (1972)	63 11

Ce tableau bien sûr n'est pas complet, mais il est très instructif et il confirme ce que nous savions déjà ; notre retard est important dans plusieurs domaines.

Si nous sommes en bonne position au niveau de la scolarisation nous devons constater qu'en ce qui concerne le salaire moyen annuel nous tenons la lanterne rouge. Quand à l'équipement ménager, notre position confirme l'enquête établie par l'hebdomadaire « le Point », bien que cette enquête soit contestable, nous sommes relégués au dernier rang.

Au temps appelé « La Belle Epoque » il y avait un journal satirique, « l'Assiette au Beurre », qui parlait des Bretons disait, ce sont « les négros de la France ».

Le Conseil régional et le Comité social et économique ont du travail pour préparer les mesures qui s'imposent pour un rattrapage nécessaire afin que nous ne soyons pas « les négros de la France ».

An Tregor.

TI-KENDALC'H
DIMANCHE 17 FEVRIER 1974
à partir de 15 h
grand bal breton
avec les SKLOFERIEN

BREIZ — Page 11





La C. D. K. présente

Une Etude sur la Danse "COST-ER-HOET"

par la Commission de Recherche du Cercle Celtique de Rospenden

Préliminaire.

Il convient de préciser avant toute étude que la danse « Cost-er-hoet » dont nous parlons ici n'a rien de commun avec la danse dite « Cost-er-hoet » qui se danse actuellement dans les Festou-noz. Nous verrons en effet que la forme ancienne dont nous parlons ici a pratiquement disparu depuis la dernière guerre mondiale.

Présentation-situation.

Le bro Cost-er-hoet (Pays à côté du bois) doit son nom à la barrière naturelle contre laquelle il est adossé : la forêt de Quénehan. Ce territoire très réduit est entouré par le terroir Fanch et au sud. La majorité des anciens attribuent à ce terroir 3 communes des Côtes-du-Nord : Gouarec, zone de la Lande au sud du canal de Nantes à Brest, Pletouff et Perret, et 1 commune du Morbihan : Ste-Brigette. La carte nous montre les limites approximatives de ce terroir avec les zones d'influence que nous étudierons plus en détail. La position même du terroir laisse prévoir le type de danse, transition entre le Fisel au nord-ouest et les landes pontivyennes et Poret au sud.

Origine

La danse Cost-er-hoet est apparentée aux gavottes comme ses voisines Fisel et Poret. Elle se compose de phases à 8 temps avec changement de pas ou 4^e temps. La danse est une chaîne fermée, les danseurs faisant face au centre. Le style rappelle un peu le dans arbutin du pays Fisel : corps droit, avant-bras serrés, les uns contre les autres. Il n'y a pas de suite connue (pas de ball).

Décomposition des pas

Les danseurs se tiennent par la main, bras gauche sous le bras droit du danseur précédent. Les danseurs font face au centre du cercle et leur déplacement est exclusivement latéral. La chaîne se déplace toujours de gauche à droite et reste généralement fermée. L'allure est celle d'une course vive ou chaque danseur se caractérise par l'aisance et la rapidité des mouvements.

Temps 1 à 4 :

Le danseur prend appui au temps 1 sur le pied gauche et effectue un petit bond sur lui-même en ramenant le pied droit à la place du pied gauche par un croisé avant. La jambe gauche est légèrement décollée du sol. Il reprend appui sur cette jambe au temps 3 et effectue le même mouvement que précédemment pour venir au temps 4. Le mouvement est sec, rapide et strictement latéral.

Temps 5 et 6 :

C'est la phase la plus difficile. Au temps 5, le danseur est en appui sur le pied droit, le pied gauche légèrement décollé. Le pied gauche vient se poser par un croisé avant à droite du pied droit et légèrement en avant de celui-ci. Le danseur prend alors appui sur ce pied et soulève son pied droit en croisé arrière, puis reprend appui sur le pied droit et soulève le gauche. On est alors au temps 6. Le mouvement est extrêmement rapide puisqu'il dure un temps. Il s'effectue sur place sous forme d'un léger mouvement de boucle des jambes. Les hanches restent droites, tout le corps également.

Temps 7 :

Le danseur prend appui sur son pied gauche pendant que le droit effectue un croisé avant sous forme d'une sautelle de droite à gauche.

Temps 7 et 8 :

Même mouvement au temps 7, mais inverse. Le danseur prend appui sur le pied droit pendant que la jambe gauche effectue un croisé avant sous forme d'une sautelle de gauche à droite. Le 8^e temps se fait sur place : le pied d'appui reste le même. La jambe gauche effectue un repliement bref vers la jambe droite. Le tout est très bref et sans amplesur.

Le style de la danse est un sautillamment saccadé avec déplacement latéral aux deux premiers temps, les danseurs rivalisant de rapidité et de sécheresse. (L'accompagnement musical peut atteindre 190 notes/min.)

Terminons cette première approche en précisant que la complexité d'un tel pas, la disparition de la plupart des anciens ayant connu cette danse ont fait qu'elle a pratiquement disparu des fêtes populaires et des festou-noz, cédant la place à une formule plus connue et plus simple mais aussi sans caractère, et facile à dénaturer.

Le pas des femmes

Il faut noter ici qu'au cours de nos recherches dans le terroir Cost-er-hoet, il nous a été impossible de rencontrer une seule femme ayant dansé cette danse, ou capable de faire une démonstration qui vaille. Nous nous sommes donc contentés de l'avis des anciens danseurs qui affirment que bien que plus sobre et moins violent que le pas des hommes, celui des femmes était identique. La plupart du temps, les temps 4 et 5 étaient simplifiés et les deux pas de talons. Cette variante est encore commune à certains danseurs de Liscoët-Gouarec et de Langolan, c'est-à-dire l'extrême sud du terroir Cost-er-hoet. On sent là l'influence extrême du terroir Poret. Le danseur au lieu d'effectuer un croisé avant du pied gauche au temps 7, effectue un rebondissement sur la jambe droite et termine au 8^e temps en cloquant les talons de côté comme au 8^e temps du Poret, mais sans décoller de terre.

Description de quelques variantes

J.-M. Guilcher dans son étude « tradition populaire de danse en Basse Bretagne » à la page 197, souligne bien le fait que la danse actuellement dansée en Bretagne sous le nom de danse Cost-er-hoet est une variante de cette danse bien plus récente que celle dont on parle ici. Il note aussi l'utilisation de l'entrechat vertical avec choc de talons. Cette variante est encore commune à certains danseurs de Liscoët-Gouarec et de Langolan, c'est-à-dire l'extrême sud du terroir Cost-er-hoet. On sent là l'influence extrême du terroir Poret. Le danseur au lieu d'effectuer un croisé avant du pied gauche au temps 7, effectue un rebondissement sur la jambe droite et termine au 8^e temps en cloquant les talons de côté comme au 8^e temps du Poret, mais sans décoller de terre.

On pourra mentionner également pour mémoire, le style ancien de Ste-Brigette (J.-M. Guilcher, p. 198) qui se rapproche beaucoup de la formule étudiée ici mais sans appuis croisés. Il s'agit là d'une évolution notable vers les landes pontivyennes.

L'accompagnement

Là encore, on assiste à la concurrence d'influence du terroir Fisel ou l'accompagnement traditionnel le plus ancien est sans conteste le Kan-ha-diskan, et du terroir Poret ou le biniou-koz paraît avoir le monopole de l'accompagnement depuis fort longtemps. Dans le terroir Cost-er-hoet, l'accompagnement est donc le plus souvent le Kan-ha-diskan, mais il faut noter que ce terroir a connu des sonneurs traditionnels comme Mateo Gall de la Lande de Gouarec, sonneurs traditionnels de biniou-koz.

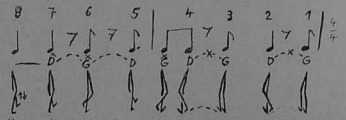
Actuellement, l'accordéon et le treujenn-gaol sont assez prisés dans les festou-noz.

En conclusion :

Dans l'exécution de cette danse, tout déhanchement est à proscrire. Les danseurs de Fisel ont souvent tendance aux 4 premiers temps à envoyer le talon aux fesses ; cela est également à proscrire. Retenons que le pas est bref, nerveux, peu marqué, sans élévations ni déplacements dans le sens solaire.

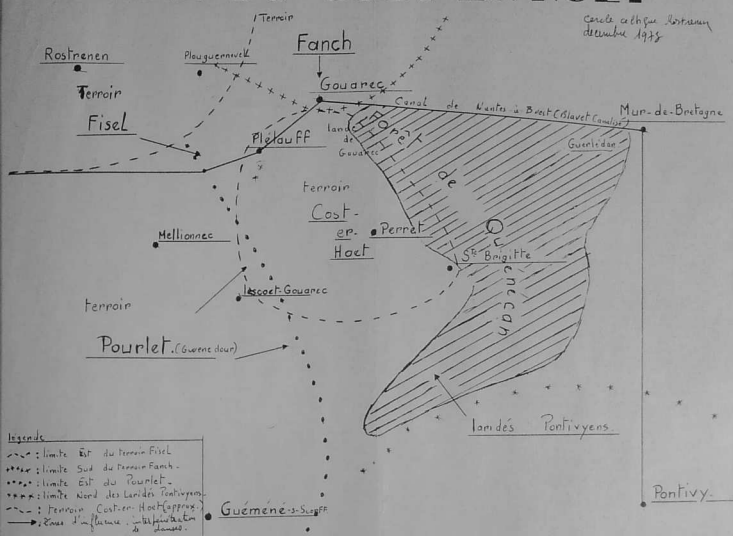
Formule d'appuis : Cost-er-hoet - ancienne forme

La formule est volontairement inversée, c'est-à-dire écrite de droite à gauche pour faciliter la compréhension du schéma du mouvement des jambes qui s'effectue en réalité de droite à gauche également.



(Les croix mentionnées sur la formule d'appuis indiquent un croisement de jambes, qui s'effectue ici par l'avant.)

AIRE DU COST-ER-HOET



Legende
--- limite Est du terroir Fisel
--- limite Sud du terroir Fanch
--- limite Est du Poret
--- limite Nord des Landes Pontivyennes
--- terroir Cost-er-hoet (apparié)
--- zone d'influence traditionnelle de la danse

FORMATION PERMANENTE DE MONITEURS DE DANSES BRETONNES

La C.D.K. entame le 5^e cycle avec un regain de dynamisme. Son appel lancé à travers toute la Bretagne a été entendu.

En effet, les centres de Châteauneuf-du-Fau et Saint-Vincent-sur-Oust ont vu affluer les stagiaires. — 32 à Châteauneuf-du-Fau — 18 à Saint-Vincent-sur-Oust.

Nous n'avons pas actuellement le rapport des autres centres à savoir : Dinan et Paris.

Notons au passage, que Paris inaugure la prise en charge de la formation des moniteurs de la région parisienne.

Les instructeurs se sont fait aider par des jeunes moniteurs issus des précédents cycles, car il faut assurer la continuité de cette entreprise.

Le 5 janvier s'est tenue la réunion de la C.D.K. à la mairie de Loudéac.

L'ordre du jour était :
— critique de la journée de Gouarec ;
— stage de Noël ;
— journée d'étude 1^{er} degré ;
— journée d'étude 2^e degré ;
— détermination du répertoire commun pour 1974, soit : galbra, ronde de l'Oust, Endro, Lande, fisel plin, ronde de St-Vincent, gavotte du Bas-Léon, Avant 2, rond de Sautron.

A GOUAREC, RENDEZ-VOUS DE TOUTE LA BRETAGNE AVEC LE COST-ER-HOET

C'est à la salle des fêtes que le Cercle de Rospenden nous avait convié pour ce premier contact avec le Cost-er-hoet de forme ancienne.

Environ 90 personnes profitèrent des explications de M. Kerjean qui s'était fait aider des moniteurs de son groupe pour la démonstration.

Nous n'avons pas actuellement le rapport des autres centres à savoir : Dinan et Paris.

Notons au passage, que Paris inaugure la prise en charge de la formation des moniteurs de la région parisienne.

Les instructeurs se sont fait aider par des jeunes moniteurs issus des précédents cycles, car il faut assurer la continuité de cette entreprise.

Le 5 janvier s'est tenue la réunion de la C.D.K. à la mairie de Loudéac.

L'ordre du jour était :
— critique de la journée de Gouarec ;
— stage de Noël ;
— journée d'étude 1^{er} degré ;
— journée d'étude 2^e degré ;
— détermination du répertoire commun pour 1974, soit : galbra, ronde de l'Oust, Endro, Lande, fisel plin, ronde de St-Vincent, gavotte du Bas-Léon, Avant 2, rond de Sautron.

Jezequel du Cercle de Rospenden au centre.

M. Kerjean nous fit une remarquable démonstration qui laissa toute l'assistance émerveillée. Il faut noter que pour un danseur de cet âge (89 ou 70 ans je pense), faire preuve de tant de nervosité, dans l'exécution d'un pas aussi complexe, est vraiment formidable.

M. Kerjean nous a dit être du pays Fisel, ce qui se sent dans son style, mais il a su faire l'unanimité dans sa jeunesse en pays Cost-er-hoet, où il a remporté à plusieurs occasions le premier prix.

Nous nous sommes ensuite efforcés de l'imiter ce qui n'a pas été sans peine.

A NE PAS OUBLIER :
J.E. 2^e degré, 24 février à St-Vincent.
J.E. 1^{er} degré, 10 mars, 5 mai, 29 septembre.

Alain Le Noac'h, P.T.T. 22230 Mardignac, vous donnera tous renseignements utiles.

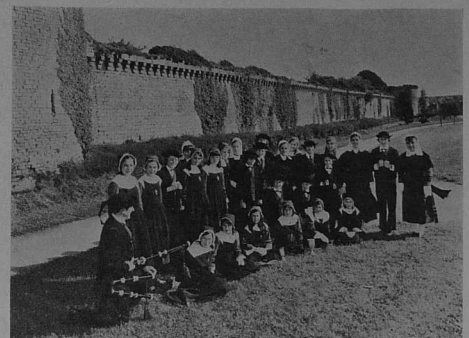
SAINT-LUCE-SUR-LOIRE (44)
Le samedi 2 mars 1974 à 21 heures

GRAND FEST-NOZ de PRINTEMPS
Organisé par le Cercle Breton de Nantes
En faveur de la construction de Tr-Kandolch

Groupes :
Triskell an Naoned,
Yud an Avel,
J.-L. Lator et les Viliars de la Rivière d'Oust.

Ar Roned,
Pennec, Philouze, Kergoalen, Logeder, Logodin, Rambaud.

Le cercle celtique de Guérande a 25 ans



C'est à l'issue d'une conférence sur l'histoire de Guérande, histoire étroitement liée à celle de la Bretagne, que notre cercle a vu le jour, en janvier 1949. En presque 25 ans, Guérande, ce fut, dans les mêmes années, l'éclat de 7 cercles. Les débats furent modestes, et les premiers costumes étaient authentiques, car ils provenaient de ceux-là même qui les avaient portés. Le costume choisi fut celui de métrayer, par la suite, nous avons adopté le gilet rouge pour les hommes, qui s'apparente à la couleur de la jupe des femmes. Il ne fut pas possible de trouver d'anciens instruments de musique (voûte) : ils avaient été achetés par des touristes incapables de s'en servir, ou gardés par des amateurs d'antiquités. Pour se conformer aux nouvelles normes, nous avons alors monté un bagad, aujourd'hui disparu.

Les costumes et les danses ont été recherchés auprès des anciens, qui apprirent aux jeunes les vieilles histoires, les vieilles chansons, les danses typiques du marais et de la terre.

Partant de ces éléments de base, solides, différentes sections se sont organisées, travaillent plusieurs fois par semaine.

Activités : Danses, particulièrement celles qui nous sont propres : Bal à 4 sous, ronces de Saillé, de Mesquer, quadrille de Guérande, etc.

Chant : formation de sonneurs, avec une école de musique.

Cours de formation bretonne : histoire, géographie et quelques rudiments de langue bretonne.

Quelques années plus tard, fut fondé un groupe d'enfants, qui a occupé peu à peu une certaine notoriété, et est souvent demandé pour animer les fêtes locales.

Notre gros problème, pendant de nombreuses années, a été celui du local. Ce problème a été résolu grâce à l'achèvement des membres et sympathisants, et la compréhension de notre municipalité qui nous fournit le terrain. Sur ce terrain, avec le cachet de nos scrites d'été, et le bénéfice des fêtes que nous organisons tous les ans en juillet et août, nous avons vu sortir de terre et monter ce qui est aujourd'hui notre lieu de rencontres. De moi à

septembre, les membres vont d'un bout à l'autre de la Bretagne et souvent à l'étranger. C'est ainsi qu'il y a quelques années, nous avons pu nous rendre en Bavière, dans la ville jumelle de notre cité.

ACTIVITÉS D'HIVER

En hiver, nos activités commencent, mais un travail en profondeur, pour la formation des nouveaux, et la préparation de la future saison. Nous participons aux activités de l'Armada Loire-Vilaine, qui rassemble tous les cercles de la presqu'île et organise chaque année un Emvad, où s'affrontent les porteurs de drapeaux, sonneurs, chanteurs. Il y a aussi des concours de photographies, dessins, et jeux culturels portés sur l'histoire et la géographie bretonne.

Dans nos activités récentes, on peut rajouter les bals bretons (c'est-à-dire participation comre chanteur et danseur) en organisation dans notre ville et également ceux de la saint Jean.

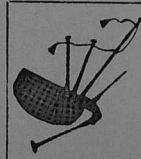
Nous avons aussi ces difficultés, comme tout le monde, les membres se marient, d'autres s'en vont, des enfants s'annoncent, le renouveau des activités s'est parfois perdu. Mais, depuis début 1973, nous sommes renoués sur de nouvelles bases, à partir d'éléments plus jeunes (13 à 17 ans) venant du groupe d'enfants.

Il est évident qu'à l'heure actuelle, les activités des cercles celtiques sont parfois critiquées, il convient cependant de souligner que c'est à partir de ces groupes que nous mêmes et nos jeunes avons pris conscience de notre appartenance bretonne.

Il est évident qu'à l'heure actuelle, les activités des cercles celtiques sont parfois critiquées, il convient cependant de souligner que c'est à partir de ces groupes que nous mêmes et nos jeunes avons pris conscience de notre appartenance bretonne.



GUÉRANDE — La Porte St-Michel (XV^e siècle).



PRODUCTIONS LANIG
binious, bombardes
practiques, tambours

A. LAURENCEAU
LUTHIER
NANTES - 12, RUE JEAN-JAURÈS

GUÉRANDE UN PEU D'HISTOIRE

Dès la plus haute antiquité, la région de Guérande a été habitée. De nombreux vestiges de la préhistoire ont été retrouvés, entre autres, quelques silex paléolithiques. Pour le néolithique, mégalithes de Lesnac et de Bissin, coupes, coupelles, pierres à bassin à Krémagen et au cabinet Dolmen de Kerbourg.

Au moment de la conquête romaine, les populations de race celtique, qui habitaient la presqu'île, étaient très denses. Après un siècle d'occupation, la région possédait un réseau routier si remarquable, qu'il n'a guère été modifié depuis.

On a attribué aux romains, la production du sel extrait de l'eau de mer, sur des salines pavées de briques, alors qu'à l'époque préhistorique, elle se faisait par évaporation de l'eau de mer, dans des anquets poreux. Le procédé devait être perfectionné, plus tard, par les Bretons qui substituèrent à la brique, l'argile naturelle. Avant l'an mille, les moines des abbayes, surtout ceux de Saint-Sauvent-de-Bédou, furent les principaux créateurs des salines qui devaient s'agrandir jusqu'à la Révolution.

Après la décadence romaine, c'est la conquête du pays aux V^e et VI^e siècles par les Bretons chassés de l'île de Bretagne par les Saxons. Le chef Waroch, maître déjà du Vannetais, fit la conquête du pays entre la Loire et la Vilaine et s'établit finalement en un endroit où se croisaient de nombreuses voies romaines. Il fit construire un baptistère à l'emplacement du chœur actuel de la collégiale. Quelques maisons s'élevèrent à l'entour : ce fut le début de la ville de Guérande.

En 846, l'évêque Guiland, soutenu par le roi de Bretagne, Nominoë, s'installa à Guérande qui devint siège épiscopal, ayant juridiction sur une partie de l'ancien évêché de Nantes. L'église Saint-Aubin devint cathédrale. L'évêché fut éphémère mais devait se continuer en tant que circonscription de l'évêché de Nantes, sous le nom de pays de la Mée (en breton : « er muez » c'est-à-dire de l'extérieur). Sous Salomon, roi de Bretagne, l'église Saint-Aubin devint collégiale avec un chapitre de chanoines qui subsista jusqu'à la Révolution.

En 919, Guérande fut sauvée de l'invasion normande, grâce à la protection de son patron saint Aubin.

Pendant la guerre de succession de Bretagne, au XI^e siècle, Guérande prit parti pour Montfort, soutenu par les Anglais, contre Charles de Blois soutenu par les Français. La ville fut presque entièrement ruinée par les troupes de Louis d'Espagne, au service de Charles de Blois. La guerre finie, c'est en la

collégiale que fut signé, en 1365 le traité de paix. Un deuxième traité fut signé, en 1381, en la chapelle Notre-Dame-la-Blanche, entre le roi de France, Charles VI et Jean IV ; c'est avec peine que celui-ci ratifia les clauses très dures pour les Anglais auxquelles il devait son ducé Olivier de Clisson, comte de France, qui avait en vain assiégé Guérande, en 1379, recula son adhésion jusqu'en février 1382. La ville ne lui garda pas rancune car elle devait l'accepter dans sa célèbre conférence de Saint-Nicolas.

Le pays guérandais devait vivre une longue période de paix, sous les règnes des ducs Jean V, François I^{er} et Pierre II.

Ce n'est que pendant la régence d'Anne de Beaujeu et le règne de Louis XI que la monarchie française chercha noise au duché de Bretagne, alors que le duc François II avait à se débattre contre toutes sortes de difficultés. Citons un exploit des Guérandais. En 1387, Nantes était assiégée. Une colonne formée en majeure partie de Guérandais, sortant de la ville, passa la Loire et attaqua le camp français où elle jeta tant de désordre et d'épouvante, que les ennemis levèrent le siège. Les bourgeois de Nantes firent fête à leurs sauveurs, quand ils entrèrent en ville, ils furent largement rafraîchis de vin « clair » et en porte, qui leur livra passage, conserva le nom de Porte de Guérande.

Après le mort de son père François II, Anne de Bretagne se retira à Guérande. Elle fit don, Saint-Aubin-de-Guérande, d'une couronne d'or, à Saillé d'une couronne d'argent et à Trezalcan d'une couronne de cuivre, la seule qui ait été conservée.

Pendant la Révolution, Guérande fut prise par les royalistes, à la tête desquels se trouvait un enfant du pays, Nol de Grisvolles. L'occupation ne dura que quelques jours.

Le dernier siège de Guérande eut lieu en 1818. Les assiégés ne seraient sans doute pas venus à bout de la citadelle, si les événements politiques, c'est-à-dire la chute de Napoléon, n'avaient incité les Guérandais à hisser le drapeau blanc et à ouvrir leurs portes.

A cette époque, Guérande était, par son importance, la deuxième ville du département. Faute de s'être industrialisée, elle est restée la Brez petite cité au charme ancien, telle que l'aimeit Balzac.

Le Cercle Culturel Breton du Lycée de Vannes en promenade

Les Cercles Culturels permettent, pour reprendre l'expression consacrée, de faire connaître à tous les jeunes Bretons, le patrimoine culturel, artistique et musical de la Bretagne et des pays celtiques. C'est un peu dans ces buts qu'il a été créé, voici maintenant deux ans, un cercle au Lycée Alain-René-Lesage de Vannes. Tous les problèmes peuvent être abordés. A partir des réunions, des conférences, des voyages, chaque lycéen peut se faire une idée plus concrète des problèmes de la Bretagne.

Au mois de décembre 1973 le Cercle a visité la presqu'île guérandaise. Notre voyage commença par la visite de la Brière. Ce paradis des chasseurs au gibier d'eau fut d'abord un vaste golfe parsemé d'îles comme jusqu'à la Révolution. Les alluvions de la Loire et de la Vilaine l'ont transformé en marais ; des forêts ont été englobées, d'immenses tourbières se sont transformées et elles ont fait pendant des siècles la richesse du pays.

Tout au long de l'année, cette région respire le calme, la tranquillité et le repos, loin de Saint-Nazaire et de l'emprisonnement des chantiers. Les Bretons retrouvent dans ces paysages d'indépendance solitaire, l'ambiance calme, reflet de cette région. Saint-Nazaire, à quelques kilomètres est en contraste effrayant avec la Brière. Les chantiers, les bassins, les cales, les docks et les diverses industries font de cette ville une ville industrielle par excellence.

Nous avons ensuite visité La Baule. Une des plus belles plages d'Europe. Pour la petite histoire, il faut savoir que La Baule a été créée en 1879. Une plage splendide de sable fin de 5 km et 400 ha

de pins pour fixer la dune. C'était La Baule au début du siècle.

Aujourd'hui La Baule c'est le casino, les grands hôtels, les jolies villas, les parcs, le port de plaisance. La Baule est l'exemple type du tourisme implanté en Bretagne à l'époque de captivité. La ville artificielle, le long de la plage, est réservée aux vacanciers. La ville commerciale, vivante toute l'année est de plus en plus repoussée à l'arrière pays.

Après La Baule nous avons traversé les marais salants.

Les salines guérandaises furent très prospères jusqu'à la Révolution car le sel pouvait circuler à l'intérieur de la Bretagne sans être soumis à la gabelle. Les marchands de sel pouvaient l'échanger dans les provinces voisines contre des céréales. La production est aujourd'hui malheureusement dépassée par celle des salines du Midi, mieux adaptées.

Le plateau guérandais donne d'une cinquantaine de mètres, les marais salants. Guérande est une ville qui a gardé son aspect du Moyen Âge. Les vieilles maisons sont encore presque intactes, les remparts construits au X^e siècle sont flanqués de huit tours et s'ouvrent par quatre portes fortifiées. L'une des tours abrite le musée.

Notre visite était terminée. Nous avons gardé de cette région aux multiples attraits tout le contraire qui la caractérise : la ville industrielle de Saint-Nazaire, le tourisme à La Baule. La vie naturelle de la Brière et la récolte artisanale du sel dans les marais salants.

Des discussions nous ont permis de compléter ce que nous avons vu. Les voyages étaient ainsi positifs sur tous les plans.

Coopérative BREIZ NOUVEAUTES

DISQUES - 33 tours

SB 308 Ar Sonerien Du	30,50
SB 323 Ar Sonerien Du	30,50
SB 318 Diouolud ar Menes	34,50
SB 315 Kourerien St-Yann	34,50
SB 316/317 Veilleis ar Menes	34,50
Kamm - Album 2 disques	53,00
ARN 34212 Dir Ho Tan	34,50
6325063 « An Triskell » Dans	34,50
Pin	34,50
920.429 Pierre de Grenoble G. et M. Yacoub	28,50
223003 Kerennois Santel, Claire	30,50
Aufreit	30,50
05360 Edinburgh Military Tattoo 1973	30,50
SBE 117 A date with the gallowglass cell band	30,50
SBE 139 A sky cellid	30,50
SPA 42 The world of Wales in song	26,50
920452/53 2 Festival Pop Celtic Kervieg 73, album 2 disques	57,00

DISQUES - 45 tours

2217001 Satonaset	9,50
45 x 4253 Ar Sikloferien	9,50
6009807 Gilles Servat, Le Paiz	9,50
601092 Stivell, Ian Morisron	9,50
Reel	9,50
MK 3 Ar Sonerien Du	9,50
MK 10 Bleiz Ruz	9,50
D 4102 Lamo Meur - Yann Ber	12
D 4101 Arbatz	12
Discomer 1 Undergroop / Kirjehel	12,70
Mikael Arbatz - Gweltoz	12,70

BREIZ — Page 15

fidèles au passé, conscients du présent, nous devons préparer l'avenir

culture. Je tiens, en ce 1^{er} éditorial, à rendre hommage à mes prédécesseurs Pierre MOCAER, Pierre ROY, Robert OMNES, Jean GUYOMARC'H, Jacques PRAUD et aux deux premiers secrétaires Polig MONJARET et Robert LEGRAND.

Tous ces hommes, et, à leurs côtés, les Membres du Conseil d'Administration et les Dirigeants de groupes, ont, chacun, avec un style propre, donné beaucoup à la Bretagne.

Leur meilleure récompense, j'en suis sûr, c'est de constater que la devise de Kendalc'h : **Maintenir**, n'est plus réservée à une élite mais qu'elle est celle de tout le peuple breton.

Mais en ce domaine culturel, comme dans le domaine économique et social, si les progrès sont évidents, que de chemin ne reste-t-il pas à parcourir ?

L'OUVERTURE et la PARTICIPATION s'imposent plus que jamais.

Ouverture et Participation à des expressions nouvelles de notre Culture (Langue, Danse, Musique, Théâtre, Poésie, etc...) ; ouverture et participation à des organismes dont la vocation n'est pas spécifiquement la Culture bretonne mais qui s'y intéressent parce que c'est « à la mode » ; ouverture surtout et participation aussi à d'autres structures culturelles bretonnes, malgré les spécificités apparentes, car la SOLIDARITE s'impose quand le combat à mener n'est pas terminé.

Mais tout cela serait insuffisant si ne sont pas mis en place des MOYENS adaptés à cette grande exigence culturelle.

Je suggère d'emblée — et une action intensive va être entreprise sur ce plan par Kendalc'h — que chaque collectivité locale (Conseils Municipaux et Conseils Généraux) et chaque Chambre économique, affecte, chaque année, à la Culture bretonne **1 pour 10 000 de ses seules recettes de fonctionnement**. Cela donnerait pour 1974, dans les 5 départements bretons, environ 250 000 F.

Quant au nouveau Conseil Régional, il serait décent qu'il puisse y affecter au moins **5 % de son budget**.

Ainsi pourrait être institué, sous une forme qui sera précisée, un **Fond Culturel Breton**, dont l'affectation serait répartie chaque année près des Associations qui pourraient ainsi mener des actions spécifiques de Promotion de notre civilisation bretonne.

C'est PEU pour chaque collectivité et pour le Conseil Régional ; mais **2 millions de francs** (200 millions anciens), ce serait un **Minimum décent pour la Culture bretonne**.

Au Conseil Régional en liaison avec le Comité économique et social de prendre une telle initiative et de montrer, avec les collectivités locales et les chambres économiques, que la Bretagne peut elle-même, gagner son combat culturel comme elle commence à gagner son combat économique !

Il en va, dans l'un et l'autre cas, de la dignité de tous les Bretons.

LA PROMOTION DE LA BRETAGNE EST UN TOUT

La culture bretonne est certes notre vocation privilégiée à Kendalc'h. Mais elle n'est pas notre seule Mission. Tout en sachant la modestie de notre rôle à l'échelon régional, je souhaite que, tout spécialement en 1974, année première de la réforme régionale, Kendalc'h puisse faire preuve, à propos des institutions régionales, d'esprit d'OUVERTURE et de PARTICIPATION.

Là aussi, la contestation est aisée et j'en connais la litanie. Des esprits chagrins pourront toujours critiquer tel homme, membre du Conseil Régional ou du Conseil Economique et Social, ou regretter l'insuffisance de ces institutions, entre autres l'absence intolérable de la Loire-Atlantique, le refus du suffrage universel et l'exécutif confié au Préfet de Région.

Quel CHANGEMENT cependant, après 184 ans de départementalisation excessive, de retrouver enfin une entité bretonne officielle, grâce pour une grande part à l'action intensive menée depuis 30 ans par la Bretagne qui n'a jamais oublié ni ses anciennes institutions ni son « Comité Consultatif » qu'elle fut la seule région à obtenir au cours de la dernière guerre.

Comment demander à ces institutions nouvelles de contribuer à la PROMOTION de la culture bretonne si on les refuse ? Comment obtenir une amélioration de leurs modalités d'élection et de fonctionnement si on rechigne à l'Action ? Comment gagner un jour le retour légitime de la Loire-Atlantique si on ne propose pas des liaisons efficaces entre les deux régions voisines ?

C'est en contribuant à améliorer le TOUT, c'est-à-dire, pour nous la Bretagne, y compris ses institutions régionales, que nous contribuerons à développer le **particulier**, c'est-à-dire, pour nous, la civilisation bretonne.

La contestation, peut-être ; la résignation et le renoncement, non. Nos jeunes de Kendalc'h doivent savoir et pouvoir provoquer le CHANGEMENT économique, social, culturel, par leurs propres initiatives ; leur enthousiasme, au service de la Bretagne, doit être le même dans **la fidélité au Passé, la Conscience du Présent et la Préparation de l'Avenir**.

Yvonig GICQUEL,
Président de Kendalc'h.



Imprimerie **Les Presses Bretonnes**
Saint-Brieuc

Février — N° d'impression : 1 557
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1974

Le Directeur de la publication :
J. PRAUD